FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS 24 JUILLET 1861.

SOUVENIRS ET AVENTURES

d'un volontaire de Garibaldi,

[illegible] par

M. CLEMENT CARAGUEL.

(Suite.)

Le soir, première alerte. L'homme de bossoir signala un grand navire à voiles, qui, vérification faite, se trouva n'être autre chose qu'un bâtiment marchand français qui allait paisiblement à ses affaires.

Dans la matinée du lendemain, autre navire en vue. Toutes les lunettes furent braquées dans sa direction, et bientôt il n'y eut plus à en douter, c'était une corvette à vapeur de guerre qui nous arrivait à contre-bord avec l'intention manifeste de nous aborder. Le commandant ordonna le branle-bas de combat, et l'on distribua les armes. Notre intention était de prendre la corvette à l'abordage, malgré ses huit canons, qui n'auraient pas eu le temps de nous faire grand mal; mais ce bâtiment pouvait n'être qu'un éclaireur de la flotte napolitaine, et là était le véritable danger.

Pendant que nous faisions ces réflexions, la corvette hisse le pavillon sarde et met une embarcation à la mer. Le *Washington* pendant ce temps stopait sa machine. Le commandant monta à bord et eut une conférence d'une heure environ avec le colonel Medici. Il venait nous annoncer que la route était libre, et que nous pouvions continuer notre voyage en toute sûreté.

La flottille impatiente reprit sa course à toute vitesse. Bientôt la vigie cria: Terre! Ce n'étaient encore que les îles Lipari. Cependant tout s'organisait à bord pour le débarquement, et l'on divisait les volontaires en quinze compagnies. Le colonel Medici venait de publier un ordre du jour qu'il est inutile de reproduire ici et qui appartient à l'histoire. Enfin nous aperçûmes à l'horizon une côte montagneuse et couverte d'oliviers, et au pied des montagnes une petite ville nonchalamment assise au bord d'une mer bleue comme le ciel et calme comme un lac.

Cette ville c'était Castellamare.

Cette terre c'était la côte de Sicile.

Toutes les têtes se découvrirent par un mouvement spontané, et une immense acclamation de joie et d'enthousiasme retentit à bord des trois navires! Vive l'Italie! vive Garibaldi!

III

Un débarquement aux flambeaux.— Une nuit à la belle étoile.— Trapani.— Une sérénade et une barangue.— Le cuisinier et trois moines.—Interruption dans les ensemens.— L'escorte d'une omelette.—Maître Antoine.— Une illumination.—L'inconnu à la chemise rouge.—Calatafimi.—Les pieds de fer.

La nuit était tout à fait tombée, et il pouvait être neuf heures du soir. On distinguait sur le rivage des lumières qui brillaient et s'éteignaient presqu'aussitôt, comme pour donner un signal. Les officiers de l'état-major devaient débarquer les premiers. Je reçus l'ordre de les conduire à terre. Nous partîmes, nous dirigeant vers ces lumières vagabondes et capricieuses.

Bientôt on nous héla dans l'obscurité.

—Qui vive?

—Garibaldi.

—*Va bene*, répondit une voix.

Aussitôt des felouques se détachent de terre, portant de grandes torches, dont la lumière rougeâtre se projetait au loin sur la mer, avec un effet des plus pittoresques. Ces felouques venaient aider au débarquement, de concert avec nos grands bateaux plats. Toute la population de Castellamare était accourue sur la plage, criant: *Viva Garibaldi! Viva l'Italia una!* Ces braves gens nous embrassaient avec toutes sortes de démonstrations et de discours passionnés. Un pêcheur m'enleva comme une plume et m'emporta à terre sur ses épaules pour m'empêcher de prendre un bain de pieds. Ma route, et tout en m'éclaboussant, il me disait: *Siamo tutti fratelli, tutti! tutti!*

Le débarquement prit une grande partie de la nuit, et ce fut une rude besogne pour nos matelots. Un maigre gîte, du reste, que cette pauvre ville de Castellamare. Rien à manger ni à boire. A mesure que les volontaires touchaient terre, ils se répandaient dans les rues et se couchaient sur le pavé, et ce fut bientôt un étrange spectacle que ce bivouac improvisé de trois mille hommes, étendus pêle-mêle avec leurs armes, à la lumière des torches. Le ciel, qui ne se montra pas trop clément cette nuit là, se mit en train vers le matin d'une bonne averse, dont nous fûmes les volontaires tout mouillés; mais la pluie est si rare en Sicile que cela pouvait passer pour une curiosité dont on nous régalait pour nous faire fête.

Au point du jour, on battit la diane, et les volontaires se mirent en route pour Palerme, pendant que de mon côté je ralliais le *Washington* qui devait se rendre à Trapani.

L'*Oregon* et le *Franklin* nous y avaient précédé, et nous allâmes mouiller à côté d'eux, près du phare. A peine arrivés, nous vîmes se détacher de terre trois embarcations qui se dirigèrent vers le navire.

La première contenait une cinquantaine de musiciens.

Dans la seconde se trouvait le syndic de Trapani en grande tenue, escorté des notabilités de la ville.

Dans la troisième étaient entassés une foule de Trapanais de tout âge et de tout sexe qui poussaient des acclamations enthousiastes: Viva Garibaldi! abasso Francesco!

Les trois canots accostèrent. Les musiciens montèrent les premiers à bord et allèrent se ranger sur la dunette. Puis parut le syndic entouré d'ecclésiastiques et de moines de toutes les couleurs; il y en avait de verts, de noirs, de gris et de blancs. Ce syndic était un gros bonhomme à face épanouie; il nous présenta les autorités de la ville, à commencer par le P. F. Bartholomeo, supérieur du couvent des capucins, et qui exerçait en outre à la ville les fonctions de maire. La présentation terminée, le syndic prononça un petit discours de circonstance, après quoi la musique joua l'ouverture de Guillaume Tell.

Malheureusement, cette harmonie ne tarda pas à être troublée par un horrible concert d'imprécations et de jurons moitié en italien, moitié en français qui partait de la cuisine. Nous nous élançâmes dans cette direction, et nous aperçûmes trois moines en lutte avec notre maître coq, lequel s'était armé d'une épaule de mouton que ces bons pères prétendaient emporter sous leur robe.

Le cuisinier était justement un Picard nommé Antoine, têtu comme un mulet, et dont l'importance n'avait pas de bornes depuis un petit incident qui lui était arrivé au départ de Gênes. C'était le matin même de notre départ de Gênes. Dans la confusion inséparable d'un pareil moment, on avait un peu négligé les premières distributions de vivres, de sorte que maître Antoine, qui nous apportait notre déjeuner, se vit intercepté en route par quelques volontaires affamés qui le débarrassèrent de l'omelette dont se composait le menu.

A la suite de cette grave atteinte au droit des gens, il fut décidé que maître Antoine serait désormais escorté de quatre hommes dans le court trajet qui séparait la cuisine du pont. Il va sans dire que cette mesure de précaution devint bientôt inutile; le soir même nos omelettes ne couraient plus aucun danger, mais nous maintînmes l'escorte pour jouir du coup d'œil que nous offrait Antoine s'avançant d'un pas solennel et la tête haute au milieu de ses quatre fusiliers. Je doute que l'échanson de Louis XIV ait jamais fonctionné avec plus de pompe et de majesté dans le palais de Versailles.

A présent que l'on connaît maître Antoine, on peut se faire une idée de l'indignation qu'il dut ressentir en voyant son sanctuaire envahi, le fruit de ses fourneaux [illegible] sans respect pour ses attributions. Les trois moines s'étaient jetés sur lui et se préparaient à faire main basse sur les provisions, quand il saisit la [illegible] et, les chargeant vigoureusement, les trois moines, qui, s'ils avaient la robuste appétit du célèbre frère Jean des Entommeures, n'en avaient pas la vaillance homérique. C'était un tapage infernal, et je ne sais pas comment les choses se seraient terminées sans notre intervention, car maître Antoine était un homme à passer les trois ravisseurs au fil de sa broche.

Ils furent naturellement condamnés à restituer l'épaule de mouton, ce qu'ils firent sans fausse honte, et ils remontèrent sur le pont, le sourire aux lèvres:

—Quest ce que c'est? Qu'y a-t-il? leur demandai-je de tous côtés.

—Ce n'est rien, répondit un des bons pères avec un accent plein de mansuétude *questi gente vuiono scherzare*, ces gens là ont voulu un peu rire.

Si quelqu'un se trouve scandalisé de cette anecdote, je répondrai, une fois pour toutes, que je n'invente rien, et que je me borne à raconter fidèlement mes souvenirs. Je ne fais ni de l'histoire, ni du pamphlet, mais seulement de la photographie.

Il va sans dire que Trapani était dans l'enthousiasme, que l'hymne de Garibaldi retentissait partout, et que le soir la ville, splendidement illuminée, offrait l'aspect d'une vaste tente. Nous étions venus à Trapani débarquer les munitions qui devaient être dirigées par terre sur Palerme. Cette opération terminée, je demandai mon congé au commandant pour aller rejoindre l'armée active. Mon petit paquet était fait, et j'allais descendre à terre, quand tout à coup je me trouvai nez à nez à l'échelle avec un homme à chemise rouge et coiffé d'un petit chapeau de feutre noir orné de plumes de coq. Son regard et sa figure romaine dans le sens antique du mot me firent une telle impression que je me rangeai avec empressement en saluant jusqu'à terre. Cet inconnu nous demanda en italien où était le commandant. Je lui répondis en français qu'il était dans sa cabine, et je le conduisis à l'écoutille. Il n'y resta qu'un quart d'heure...et demandai aux matelots qui était cet homme, mais personne ne le connaissait; on l'avait seulement vu arriver de terre dans un petit canot qu'il conduisait lui-même. Cette légère embarcation, très simple et sans aucune espèce d'ornement, flottait sur la mer, amarrée à l'échelle et attendait son maître; je n'y vis qu'un mouchoir et quelques figues posées sur une planche.

Une chose remarquable, c'est que nous avions tous éprouvé la même impression. Pendant que nous causions de cette étrange visite, l'inconnu reparut sur le pont, suivi du commandant, très ému, et lui parlant à demi-voix avec beaucoup de vivacité. Le commandant reconduisit son visiteur jusqu'au bas de l'échelle, où ils se séparèrent en se serrant la main. L'inconnu se dirigea vers la terre dans son canot, et le commandant remonta sur le pont.

Nous l'interrogeâmes tous du regard. Il nous dit en souriant: Messieurs, vous venez de voir Garibaldi.

Le convoi de munitions partit le lendemain à trois heures pour Palerme. Le commandant du *Washington* eut la bonté de faire quelques efforts pour me retenir, mais le besoin d'aventures et le désir très vif d'assister au grand drame qui allait se dérouler me poussaient à quitter la mer pour la terre.

Notre convoi, composé de 50 à 60 voitures, quitta Trapani au milieu des acclamations de la foule; nous le suivîmes, un autre officier du *Washington* et moi, montés sur des chevaux que nous avions eu beaucoup de peine à nous procurer. Vers midi, nous arrivions à Calatafimi, tout remplie encore du souvenir de la première bataille qu'y avait livrée Garibaldi. Un bon [illegible] nous conduisit dîner chez lui, [illegible] et moi; il nous dit que les habitants [illegible] de voir revenir les royaux, qui [illegible] certainement tout à feu et à sang [illegible] défaite. Telle est la confiance [illegible] dans le gouvernement des Bourbons [illegible] leur rappelle que de longues années [illegible] oppression et de souffrances, et la leur [illegible] que des sentiments d'horreur et de [illegible].

[illegible] douzaine de volontaires de Calatafimi [illegible] fusils de chasse, se joignirent à nous [illegible] départ pour Alcamo. La route serpentait [illegible] collines et les ravins, à travers un [illegible] et sauvage. Çà et là se montraient

[illegible] des terres de coton, de jasmins, de fleurs de toutes sortes, venues sans culture, et qui témoignent de la fertilité des sols, [illegible] végétation est vigoureuse et luxuriante dans ce pays abandonné si longtemps à la paresse et à la misère par une administration tyrannique et incapable.

La petite armée de volontaires débarquée à Castellamare, et que nous comptions retrouver à Alcamo, y était déjà passée, et naturellement elle avait fait place nette; de sorte que les provisions étaient fort rares. Trop heureux ceux qui purent trouver pour leur souper un oignon et quelques olives!

Le lendemain nous rejoignîmes enfin l'armée à Partenico, où Garibaldi avait livré son second combat avant d'entrer à Palerme. On nous donna la chambre rouge, et je fus incorporé dans la compagnie du major hongrois Orlodi, commandée en second par le capitaine Costa. Après deux jours de repos, nous repartions pour Palerme, dont nous n'étions plus séparés que par une étape de neuf lieues, emmenant avec nous une centaine de volontaires de Partenico.

[*A continuer.*] CLEMENT CARAGUEL.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 23 juillet.

COTON—Il y a eu un peu de demande, mais aucune vente n'a été annoncée. Il a été reçu 20 balles aujourd'hui.

TABAC—Aucune transaction annoncée. Reçu aujourd'hui, 2 boucauts.

SUCRE ET MELASSE—De petites ventes aux prix antérieurs.

FARINE—La superfine se détaille à $6 75 le baril.

MAIS—Aucune vente annoncée.

AVOINE—[illegible] sacs à 35 cts, et [illegible] à 38 cts le boisseau.

SON—[illegible] sacs à $1 25 les 100 livres.

PORC—[illegible] barils de mess à [illegible]. Détail, $21 à $22 le baril.

BACON—Les épaules se détaillent à 11 cts, les plats côtés ribbed à 13½ @ 14, les désossés à 16½, et les jambons glacés en sacs à 15 @ 16 cts la livre.

WHISKEY—Le rectifié se détaille à 27¼ à la gallon.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 20 juillet 1861.

Reçu 75 bœufs du Texas, 5 porcs et 145 veaux. Vendu: 100 bœufs du Texas, 36 porcs et 130 veaux. A vendre encore: 240 bœufs du Texas, 79 porcs, 304 moutons et 35 veaux. Nous cotons:

[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Il n'y a pas eu d'expédition en douane.

Arrivée hier.

Steamboat Louisville, Combs, Memphis
Anna Perret, Neal, Opelousas

Reçu par le fleuve:

Par le steamboat Louisville, 29 balles coton, 1270 sacs maïs, 59 sacs son, 60 caisses savon, 3 cartes potates, 401 barils farine, 54 boucauts jambons, 3 boucauts tabac.

Par le steamboat Anna Perret, 27 balles coton, 2000 sacs maïs et autres articles.

Par le railroad de Jackson, de Canton, 9 balles coton.

HEBERT & ESCOUSSE,

Librairie Française,

131, *rue de Chartres.*

Reçu par le steamer BIENVILLE, NOUVEAUTÉS.

A. Dumas—Les Garibaldiens; G. Sand—Le marquis de Villemer; — La Ville Noire; — Le Capitaine Lambert; — Le Tueur de Mouches; — Le Poste aux Chevaux; — La Blonde Elisbeth; — Le Livre des Mariniers; Villemain—L'esprit de la Guerre; — Le Curé de Pecq; Victor Séjour—Les Massacres de la Syrie

Pièces de théâtre diverses, &c. &c. &c.

Michelet—La Mer; Guizot—Traduction de Shakspeare, 1er et 2me volume.

Malgaigne—Médecine Opératoire; Bossuet—Manuel du Capitaliste. Discours de réception de Lacordaire à l'Académie.

Réponse de M. Guizot; Rome et les Evêques de France; La France sera le Pape; Le Pape et Jérusalem.

Gravures.

Les Chefs-d'œuvre de Rubens à la Cathédrale d'Anvers; Henri IV et ses enfants; Léonard de Vinci.

Photographies diverses.

PATÉS TRUFFES.

3 caisses 100½ boîtes chaque, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

VERMOUTH!

100 caisses Vermouth "Noilly, Prat & Co," en magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier.

LAGER BIER—[illegible] barils venant d'être reçus et à vendre par S. D. GRATIAA & Co. Rue de la Douane, No 22.

ANANAS.

VINGT-CINQ douzaines ananas en boîtes de 2 lb., à vendre par BERNARD TURPIN, 95, rue Vieille-Levée.

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général.

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, cordiaux, huiles, &c. Dépôt de Château de Pontets, [illegible], Margaux, d'Arsac, Giscours, &c. No 57, rue Royale, entre Conti et St-Louis.

C. A. BARRIERE & FRERE,

190, rue du Canal,

Batisses Touro.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe leur assortiment de marchandises de printemps [illegible]

[illegible]

TOILES d'Irlande et Françaises pour chemises. NAPPES et SERVIETTES damassées. RIDEAUX mousseline et bobinet. GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE MENAGE.

ASSORTIMENT COMPLET DE BONNETTERIE ANGLAISE.

Marchandises pour Habitations

KENTUCKY JEANS, LINSEY, LOWELL, OSNABURG, [illegible] COUVERTURES FRANÇAISE et ANGLAISES, &c. &c.

Qu'ils vendent à aussi bas prix, que les mêmes marchandises peuvent être vendues dans les autres maisons. [illegible]

Cigares de la Havane.

CENT MILLE cigares de la Havane de toutes grandeurs, tels que Regalia, Media Regalia, Londres, Conchas, [illegible] Victoria, El Sol, Flor de Morales, &c. &c., en magasin et à vendre par VILLARRUBIA & LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.

EAU-DE-VIE de cognac et de la Rochelle—De la Société des marques: Vine Growers Co; Louis Berton 1858; V. Lacocq 1848 et 1858; M. Julien Ledier; Renaud & Cie; Bisquit Triouche & Co; Aroug Seignette Jules Duponts & Co, etc. à vendre par WM. H. VREDENBURGH, 25 rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Jois Wylie, arrivé de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge. A vendre par J. J. TARDOS, 13, Vieille Levée.

HUILE—100 paniers huile Plagniol, à vendre par CHAUDET & NEE.

ABSINTHE—200 caisses Pernod, à vendre par CHAUDET & NEE.

VINS—40 barriques Margaux; 20 do Bourgogne; 200 quarts Madère; 200 do Porto; 21 barriques vin de Catalogne, en magasin et à vendre par CHAUDET & NEE, 147 et 149, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre.

PLOMB—[illegible] en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

PETITS pois—20 caisses en 1/2 boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA & Co.

PALE ALE de Wm. Younger & Co, Edinburgh—[illegible] caisses en demi chopines; 35 caisses en grande chopines, en magasin et à vendre par SEULATOUR & Co, 99, Vieille Levée.

HUILE D'OLIVES supérieure, deux fois clarifiée—[illegible] caisses huile vierge, 12 onces; 30 do do, 23 onces, en magasin et à vendre par SEULATOUR & Co, 99, Vieille Levée.

SALAISONS de Marseille—200 caisses olives Verdales; 25 do olives Amelous; 25 do cornichons, en magasin et à vendre à bas prix pour de comptant, pour clore une consignation, par SEULATOUR & Co, 99, Vieille Levée.

MARSEILLE—200 paniers huile Plagniol, 30 onces; 150 do do 11 do; 200 caisses vermouth Noilly, Prat & Co; [illegible] do Jossy & Co; 250 caisses vin muscat Frontignan; 300 caisses eau de vie d'orange; [illegible] A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Uncle Sam, de Bordeaux—[illegible] barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire pour famille; [illegible] A vendre par L. E. DELUZAIN, 119 rue Royale.

HUILE HUILE—En magasin et à vendre par le consigné—[illegible] paniers huile à 22 onces Plagniol; [illegible] FREDERIC AVET, 59 et 61, rue Vieille Levée, entre Bienville et Conti.

VINS POUR FAMILLES—[illegible] A vendre par E. BORDELOIS, 21 rue Conti.

Moële! Moële!

EN magasin et à vendre par le consigné—[illegible] FRED. AVET, rue Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Conti et Bienville.

EN débarquement du navire Jois Wylie, de Bordeaux—[illegible] A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, Nos 15 et 16 rue St Louis.

Tapettes de campagne.

100 douzaines tapettes recouvertes en cuir, de différentes formes et grandeurs, à vendre AU BON MARCHE par ROUSSET & VOORHIES, No 63, rue du Canal, près Chartres.

LE SIROP [illegible] de FEU BLANC, ROUSSEL, [illegible]

FRAISES au jus—25 caisses en magasin et à vendre par S. D. GRATIAA & Co, rue de la Douane No 6.

EAU-DE-VIE et gentian de [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, 95, rue Vieille-Levée.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

LE bateau à vapeur A. G. BROWN, [illegible] pour les localités portées sur les annonces, à l'arrivée du convoi de [illegible] chemin de fer Pontchartrain pour Covington [illegible] P. A. SHAW, agent.

Partant tous les jeudis à 5 h. P. M.

LIGNE hebdomadaire de la malle des Etats-Unis pour Vicksburg—Le magnifique paquebot à vapeur de la malle VICKSBURG, capitaine J. M. [illegible], partira pour Carrollton, Donaldsonville, Plaquemine, Bayou Goula, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Natchez, Grand Gulf, St Joseph, Rodney, Waterproof, Fort Adams, confluent de la Rivière Rouge, Tunica, [illegible], Pointe Coupée, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et toutes les stations intermédiaires comme ci-dessus. J. G. ARNOLD, agent pour les annonces. On prend le fret pour toutes les stations sur le Sunflower et le Yazoo, où il est réembarqué sur de plus petits bateaux. 4 juill.

Compagnie d'Assurance DE L'UNION

A LA NOUVELLE ORLEANS.

A L'ENCOIGNURE DES RUES ST-CHARLES ET CANAL.

Quatrième état annuel

DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION, *Publié ainsi que l'exigent la loi et la Charte.*

[illegible]

—Directeurs—

Jos. DELMONDE, maison Martin, Cobb & Co.; A. E. CHARPANTIER, maison de Lobit, Charpantier, & Co.; J. J. Reeves, maison de J. M. Rhorer & Zunts; W. W. Osden, maison de P. Conrohe & Ogden; [illegible]; A. CHIAPELLA.

QUATRIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant: [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans. [illegible] PEYCHAUD, Président. LOUIS BARNETT, Secrétaire. ARTHUR SAUCIER, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Aux amateurs de pêche.

[illegible] MARCHANDISES VERITABLES LIMERICK: [illegible] ROUSSET & VOORHIES, No 63, rue du Canal, près Chartres.

EAU-DE-VIE! [illegible] LANATA, frères, 9 et 11, rue Jefferson.

FREDERIC AVET,

(Ordonnés de la maison Avet Frères.)

Marchand de Grocerie en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59, entre Conti et Bienville, NLLE-ORLEANS.

EN magasin et à vendre par ce consigné—[illegible]

EAU-DE-VIE—[illegible] E. BORDELOIS.

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de Jalap du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.

SALSEPAREILLE DU MEXIQUE—Un lot de Salsepareille du Mexique, en Douane et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, Rue Vieille Levée, No 46, entre Douane et Bienville.

CHANGE

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE & Co, 37, rue Vieille Levée.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—

Vins rouges et blancs. [illegible]

Eaux-de-vie. [illegible]

Fruits à l'eau-de-vie. [illegible]

Vin rouge en caisse. [illegible] A. CARRIERE & Co.

BITTERS des Arabes! [illegible] R. SANCHO, No 226, Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

CHAMPAGNE [illegible] S. D. GRATIAA & Co.

SIROPS pour sodas, [illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31 Bienville.

24,000 Cigarettes. [illegible]

EN débarquement du navire Lamoni Dyer, du Havre—[illegible] ETERNOD & PIAGET, 46, rue de Chartres.

VINAIGRE—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte amendée, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: [illegible]

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 11 mai 1861, pardevant moi, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Thomas A. Adams, président, et G. W. Spratt, secrétaire, de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT, de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés ont déclaré que le susdit tableau est vrai et conforme aux livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président. G. W. SPRATT, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 11 mai 1861. A. D. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un INTÉRÊT de SIX POUR CENT [illegible] QUARANTE POUR CENT [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président. GEORGE JONAS, Vice-président. G. W. SATT, Secrétaire.

Directeurs:

Samuel Bell, P. Avendano, Moses Greenwood; John Watt, Samuel Smith, W. B. Tullis; M. O. H. Norton, John D. Bein, J. J. Noble; [illegible]; W. G. Robinson, James Turner, M. Gillis; W. Carroll, S. B. Newman. 14 mai.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en mains des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES à bâtir, anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

A vendre en débarquement du navire Joe Wylie, arrivé de Bordeaux—[illegible] J. B. CURIEN.

LOUIS DUFAU, avocat,

Rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon.

VINS—[illegible] T. SANCHO.

SALSEPAREILLE—41 balles salsepareille du Mexique [illegible] CABALLERO & BASUALDO.

VINS rouges à l'entrepôt—[illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

HUILE d'olive J. Plagniol—[illegible] C. GAVARGO & CO.

CAFE de la Havane—Un lot de café vert, en magasin, à vendre par E. TROISGROS.

MARSEILLE—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

EN magasin—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD, 71, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le navire Uncle Sam, de Bordeaux, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

ANISETTE—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Papier pour le marché du Mexique.

VIENT d'être reçu [illegible] A. CARRIERE & Co, 37, Vieille Levée.

VINS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

PRUNES [illegible] L. E. DELUZAIN.

VIN rouge—[illegible] X. LAMBERT.

AMORCES—[illegible] BERNARD TURPIN.

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Barreaux de Fourneaux, [illegible] R. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire.

DIVERS en magasin—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

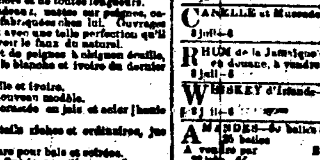

Jean Angé

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Angé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs. Perruques, nattes, bandeaux, mattes sur peignes, cache-peignes et frisettes, fabriqués chez lui. [illegible]

[illegible]

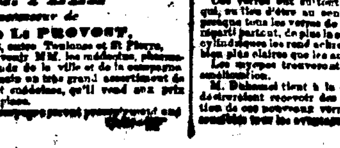

SANGSUES! SANGSUES!

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, [illegible] BAPTISTE LAUBAT, [illegible] BAP. LOUBAT.

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELÉ

successeur de

Mme Vve LE PROVOST,

Rue Bourbon, 128, entre Toulouse et St. Pierre, [illegible]

MUSIQUE.

Maison T. M. Pueceté, [illegible]

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT [illegible]

HERCULANUM ORGUES A MANIVELLE

PIANOS DE PLEYEL

[illegible]

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No

PIANOS de HERZ et de PLEYEL.

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS DE CAX, HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES. [illegible]

MADAME MAURY,

Eccoucheuse de l'hôpital de Toulouse,

Reçue par la Faculté de Montpellier,

CONCOURS 33 et 34—1er PRIX.

MME MAURY annonce [illegible] qu'elle a ouvert un CABINET DE CONSULTATIONS pour le traitement des maladies de l'utérus. Les dames les verront par MM. les médecins sont visitées gratuitement. Vaccination le samedi, de midi à 3 heures. Rue Bourbon, 314, entre St-Philippe et Dumaine.

Dr THURBER,

DENTISTE.

SALON D'OPERATIONS,

149, *rue Royale,*

Entre St-Pierre et Toulouse.

Changement de domicile.

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, la maison à côté de celle qu'il habitait précédemment. L'entrée est par la rue Bienville No. 68.

SUCRE de la Havane—[illegible] VILLARRUBIA & LAUGHLAND.

CIGARES de la Havane—[illegible] CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

CONSERVES alimentaires [illegible] LOUIS BAILLY BLANCHARD Jr.

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg.

[illegible] LOUIS CASTEL.

Encore un nouveau déballage. Chez O. LELIEVRE & Co., 174 *rue Royale.*

REÇU par le steamship Bienville, de New-York—[illegible]

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANÇAISE!

Articles Civils et Militaires,

61, *rue de Chartres.*

Reçu: millinaires de toute grandeur, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, grâce par le conformateur.

[illegible]

MANUFACTURE DE CHOCOLATS

MAISON FONDÉE 1830. CAFÉ TORRÉFIÉ à la vapeur.

D. LOPEZ,

85, rue de Chartres, 85.

CETTE maison qui est occupée par même de 11 ans d'existence, [illegible]

CHAMPAGNE—100 paniers champagne de diverses marques, à vendre par S. FLASSAN.

FRAISES au jus—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

HUILE—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

VINS—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

GENIEVRE de Hollande—[illegible] AM. COUTURIE.

DIVERS—[illegible] LANATA FRERES.

AVIS AUX CHEFS DE CORPS.

G. DUPUY, DOREUR,

42, *rue Royale, entre Bienville et Douane,*

[illegible]

AMORCES françaises—[illegible] BERNARD TURPIN.

SERRURES françaises, [illegible] BERNARD TURPIN.

FRUITS au vinaigre et conserves—[illegible] BERNARD TURPIN.

AMANDES—[illegible] BERNARD TURPIN.

BIERE et Porter de Tennent—[illegible] BERNARD TURPIN.

RAISINS—[illegible] BERNARD TURPIN.

CHANDELLES de Paraffine [illegible] BERNARD TURPIN.

CANELLE et Muscade—[illegible] BERNARD TURPIN.

RHUM de la Jamaïque et de Ste-Croix—[illegible] BERNARD TURPIN.

WHISKEY d'Irlande—[illegible] BERNARD TURPIN.

AMANDES—[illegible] BERNARD TURPIN.

ABSINTHE—[illegible] AM. COUTURIE.

GENIEVRE en douane—[illegible] S. D. GRATIAA & Co.

MAISON

GUILBAUX & GIEFERS,

Successeurs de T. DANFLOUS,

121 *Rue Royale,* 123

IMPORTATION de Sellerie anglaise et française et manufacture de Selles et Harnais, d'équipement militaire du Sud.

--ATTENTION--

[illegible]

CONSERVATION DE LA VUE.

M. C. DUHAMEL, opticien, rue de Chartres, 46, prévient les personnes dont la vue est mauvaise, qu'il vient de recevoir un nouvel envoi de verres cylindriques brevetés.

[illegible]

SALSEPAREILLE D'AYER

[illegible]

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erésipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine et enfin tous les genres de maladies provenant de l'impureté du sang.

[illegible]

Dr. J. C. AYER & Co.

LOWELL, Mass.

PRIX—$1 la bouteille, six bouteilles pour $5.

LE CHERRY PECTORAL D'AYER [illegible]

PILULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la guérison de la

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de tête, Hémorroïde, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, purifiant le sang et ayant forme de pilules à prendre en mangeant.

[illegible]

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

[illegible]

J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays.

EN débarquement du navire Uncle Sam, venant de Bordeaux—[illegible] A. CARRIERE & CO, 37 Vieille Levée.

ESSENCES, GRAINES DE LIN, etc.—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr, 62 et 64, Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par le consigné—[illegible] FRED. AVET.

DIVERS—En magasin, à vendre par le consigné—[illegible] PAUL JUGE & PASSY.

SCHIEDAM schnapps—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

Résilles! Résilles!

ET COIFFURES DE BALE,

A vendre chez O. LELIEVRE & Co 174, *rue Royale.*

[illegible]

BEURRE DE MAI!!

AVET FRERES,

Aux Blue Stores, 17 Front Levée et 54, 56, 58, St. Vieille Levée.

OFFRENT à des prix très bas, entre autres articles [illegible]

HUILE! [illegible] LANATA, frères, 9 et 11, rue Jefferson.

Dépôt des eaux minérales naturelles, de France, à la Nouvelle-Orléans.

[illegible] E. E. MOUGIN, pharmacien.

SARDINES—[illegible] HENRY VALETON & Co, 27, 29, 31, Bienville.

Armes à vendre.

100 MOUSQUETONS, A PISTON, PESANT DE *Six à sept livres,*

[illegible]

DIVERS—[illegible] LANATA.

VINS! [illegible] LANATA, frères.

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES "Wrappers," 26 do "Fillers." A vendre par J. J. TARDOS.

XX ALE

de la CELEBRE MARQUE de J. & R. TENNENT, à Glasgow.

[illegible] M. A. DE LIZARDI & CO.

Chaudières anglaises à sucre

DES MANUFACTURES DE

A. & J. RANKIN,

à Liverpool.

CHAUDIERES A SUCRE, [illegible] M. A. DE LIZARDI & CO.

ALCOOL—[illegible] E. TROISGROS.

SALAISONS! [illegible] LANATA frères.

FRUITS—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD.

CHAMPAGNE—[illegible] L. E. DELUZAIN.

SARDINES—[illegible] BERNARD TURPIN.

VIEUX whisky Bourbon—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr.

VINS blancs—[illegible] T. BAILLY BLANCHARD.

FRUITS au jus—[illegible] HENRY VALETON & Co.

CACAO—[illegible] E. TROISGROS.

VENTES JUDICIAIRES.

English Rochereau & Co, vs Henry Stevens.

QUATRIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente [illegible] je vendrai [illegible]

[illegible]

Le tout plus ou moins, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours et conforme dans le magasin situé rue Gravier No 113 et No 115 rue de l'Union, dans le Premier District de cette ville. Saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Eugène Luneau vs ses créanciers [illegible] G. LUMINAIS, Député Greffier.

Succession de Louis Emmerling—No 17,249.

DEUXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député greffier.

Succession de veuve Martin Veillon, [illegible]

DEUXIEME Cour du District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député greffier.

Succession de Mathew Lartet—No 18,193.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député greffier.

Succession de Joseph A. Libano—No 18,148

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] E. MICHOT, Député Greffier.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangements d'été—Pour aller au Lac et en revenir (le même jour) 25 cents seulement. On est prié d'acheter les billets au bureau, dessous de la gare.

—Départ de convois—

—DE LA VILLE— —DU LAC—

[illegible]

—Arrangement du dimanche—

[illegible] G. PANDELY, Surintendant.

EN magasin et à vendre par le consigné—[illegible] F. SANCHO.

EN MAGASIN ET A VENDRE par le consigné:

100 BARRIQUES VIN ROUGE St-Julien—bon vin de famille. [illegible] J. CAZEAUX, 73 Vieille-Levée.

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

ONT reçu par le Cahawba, quelques pistolets Lefaucheux, petit et grand modèle—ainsi qu'une Carabine [illegible]

VERMOUTH—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

CIGARES de la Havane—[illegible] E. TROISGROS.

Truffes.

UNE Caisse 100 1/2 boîtes, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE.

EN débarquement du navire R. D. Shepherd, du Havre—[illegible] ETERNOD & PIAGET.

CONFITURES des Shakers—[illegible] BERNARD TURPIN.

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—[illegible] CHAUDET & NEE.

CUBA [illegible] BERNARD TURPIN.

Alumettes de Clark.

DOUZE caisses de 100 grosses chaque, à vendre par F. P. DUCONGE.

LIQUEURS—[illegible] HY VALETON & Co.

MAISON J. J. ALBERT,

33, *rue de Chartres* 33,

Chapellerie Fashionable.

Articles Civils et Militaires

Importation directe de France.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers navires du Havre, l'assortiment le plus varié [illegible]

Il fait sur commande et à la mesure exacte de la tête: Képys pour militaires de tout grade et tels que les portent les différents régiments de la garde Impériale de France.

[illegible]

LES MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE [illegible]

CIGARETTES DE LA HAVANE—[illegible] E. TROISGROS.

VENTES A L'ENCAN.

Propriété de valeur dans le Deuxième District, dans le voisinage du Parc de la ville. Conditions avantageuses.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur. Bureau, Commercial Place No 11.

[illegible] DOUZE TERRAINS situés au faubourg Jackson, Deuxième District [illegible]

Acte de vente par devant James Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 juillet.

Vacherie.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur, No 90, Passage de la Bourse.

[illegible]

Vente pour opérer un partage.

Maria Roberts vs Nathan Henry Way & als, No 16,876.

PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau, No 71, rue Royale.

[illegible]

Succession de Dame Antonale Payen, veuve de Charles Frederick Bluet Bail

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 74 rue de Chartres

[illegible]

Succession de Bernard Mayer—No 18,253 Deuxième Cour de District de la N1le Orléans.

Grocerries et Meubles

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 74, rue de Chartres.

[illegible]

AVIS.

M. ANTOINE DUBUC,

SECRETAIRE DE LA FABRIQUE DE L'EGLISE ST LOUIS DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

INFORME le public [illegible] M. J. BONNOT [illegible]

GARNITURES et INSTALLATIONS NOUVELLES.

[illegible]

CHARS FUNEBRES et CORBILLARDS.

[illegible]

TOMBES et FOURS dans le cimetière St-Louis.

[illegible]

J. BONNOT,

ENTREPRENEUR

De Pompes Funèbres.

[illegible]

Magasin

51......Rue Ste-Anne......51

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.

GROCERS

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille-Levée.

ONT ouvert leur nouveau magasin Nos 17, Front-Levée et 60, Vieille-Levée, à leurs magasins Nos 54, 56, 58, Vieille-Levée, et ils ont constamment en mains un bon stock de groceries, aux prix les plus bas.

Dépots d'armes.

LA maison LION & ANDREE, a l'honneur d'annoncer qu'elle vient de recevoir un nouvel envoi de pistolets de Lefaucheux; de Colts; de Adams; de Smith & Wilson—[illegible]

ARMES.

[illegible] ETERNOD & PIAGET.

PORTO—Madère—Sherry—[illegible] LANATA FRERES.

Cigares de la Havane.

CENT MILLE cigares de la Havane, de toutes grandeurs, tels que Regalia, Media Regalia, Londres, Brevas et Millar &c. &c. [illegible] VILLARRUBIA & LAUGHLAND.

EN magasin et à vendre par le consigné, [illegible] E. DEFFEZ, 97, rue Royale.

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, [illegible] VILLARRUBIA & LAUGHLAND.

VINS en caisses—[illegible] L. E. DELUZAIN.

MACCARONI et VERMICELLI—[illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.

DIVERS en magasin—[illegible] BLANCHIN & GIRAUD.

Quincaillerie et Coutellerie.

REÇU et à vendre à bon marché—[illegible] ROUSSET & VOORHIES.

ST JULIEN—[illegible] S. FLASSAN.

CIGARES de la Havane—[illegible] GUMA & MARCH.

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—[illegible] L. E. DELUZAIN.

Sucre de la Havane.

CENT caisses sucre blanc, [illegible] VILLARRUBIA & LAUGHLAND.

BOURGOGNE et MACON—[illegible] A. CARRIERE & Co.

VENTES A L'ENCAN.

Pharmacie à vendre pour cause de maladie.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur, No 90, Passage de la Bourse.

[illegible]

Vente sans réserve.

40 caisses bottes, souliers et brodequins.

100 lots linge fait et chemises, ET 60 milliers cigares véritables Havane.

PAR HENRY SAMORY, C. SAMORY, encanteur.

[illegible]

Vin rouge, prunes, raisins, cognac, bouchons.

PAR BERNARD TURPIN.

[illegible]

Succession de Jacques Simon Marchand.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur, Bureau, Passage de la Bourse.

[illegible]

Belle Résidence de Campagne.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEMON,

275......RUE DAUPHINE......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer les prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires.

INSTITUT St-CHARLES,

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACÉ annonce respectueusement que la réouverture de ses classes aura lieu le 1er septembre. [illegible]

Fondée en 1844.—Incorporée en 1853

Institution Collégiale de la N. O.

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉS PAR

Mme Ed. LOCQUET,

No 202, rue du Camp.

CET établissement fondé par Mme Marsylay, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, commencera son DIX-SEPTIEME session le LUNDI 16 septembre.

[illegible]

ACADEMIE,

123, *rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.*

CETTE Académie, fondée par M. G. Boyer, [illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 22

[illegible]

A. BERNARD

Horticulteur, 26, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

[illegible]

Graines de jardinage.

Graines créoles de la nouvelle récolte

[illegible] J. MENARD.

EN débarquement du navire Jois Wylie, [illegible] X. LAMBERT.

HAUT BARSAC—[illegible] S. FLASSAN.

SALSEPAREILLE—[illegible] CABALLERO & BASUALDO.

JALAP DU MEXIQUE—[illegible] CABALLERO & BASUALDO.

BOUCHONS—[illegible] CABALLERO & BASUALDO.

AUX PHARMACIENS. [illegible] PIAGGIO & VIOSCA Jr.